



Carte résident longue durée - Voyager en dehors de l'UE

Par **TerryMarsault**, le **24/06/2023** à **00:28**

Bonjour,

Habitant actuellement en France, puis-je voyager à l'étranger en dehors de l'UE avec ma carte de résident longue durée ?

Si non, quelles démarches dois-je entreprendre ? En sachant que j'ai un passeport d'un autre pays hors UE.

Je précise que ce serait pour partir deux semaines en Chine (tourisme).

Merci pour vos réponses.

Cordialement.

Par **youris**, le **24/06/2023** à **10:38**

bonjour,

avis personnel, la carte de résident longue durée-UE permet de séjourner dans certains pays de l'U.E. plus de 3 mois.

cette carte ne remplace par le passeport et le visa pour les pays comme la Chine ou il faut un visa.

la solution serait que vous voyagez avec votre passeport de votre pays avec le visa pour la Chine.

salutations

Par **TerryMarsault**, le **26/06/2023** à **20:31**

Bonjour,

Merci beaucoup pour votre réponse.

Cordialement.